



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

baccalauréat professionnel

Question écrite n° 95419

Texte de la question

M. Maxime Bono attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le projet de réforme du baccalauréat technologique qui prévoit de créer un tronc commun en première sciences et technologies de laboratoire. Il s'agit de fusionner trois options : physique de laboratoire, chimie de laboratoire et biologie-génie biologique (BGB) avec une dominante physique-chimie. Cette filière STL-BGB attire précisément par ses aspects pratiques et ses thèmes d'actualités ; de plus elle offre de nombreuses possibilités de poursuite d'études. L'accent qui pourrait désormais être mis sur les matières scientifiques peut décourager des élèves attirés par les aspects pratiques de l'option BGB. En conséquence, il lui demande ce qu'il compte faire pour adapter au mieux cette réforme du baccalauréat sciences et technologies aux aspirations des élèves de cette filière qui semblaient correspondre de surcroît ; aux attentes du milieu professionnel.

Texte de la réponse

La rénovation de la voie technologique répond à la nécessité de préparer un plus grand nombre de lycéens à poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Les objectifs poursuivis visent : à positionner clairement ces séries comme des voies d'accès à la poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, à simplifier la structure de ces séries et à élargir, pour une spécialité donnée, le champ des possibilités de poursuite d'études, notamment en section de technicien supérieur (plus grande polyvalence des spécialités) ; à rendre plus lisible et plus attractive la voie technologique industrielle, notamment pour les jeunes filles ; à actualiser les contenus des champs de connaissances afin qu'ils soient centrés sur les concepts fondamentaux des sciences et des techniques adaptés à des poursuites d'études. S'agissant de la rénovation de la série « sciences et technologies de laboratoire » (STL) dont relève la spécialité « biochimie-génie biologique », elle n'a fait l'objet que de réflexions préparatoires et, à ce stade, aucune décision n'a été prise quant à la fusion de ses matières. En outre, il n'a jamais été envisagé de mettre en cause l'importance des travaux pratiques en laboratoire : au contraire, les réflexions en cours préconisent de les valoriser dans le cadre d'un « projet technologique » interdisciplinaire.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Bono](#)

Circonscription : Charente-Maritime (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95419

Rubrique : Enseignement technique et professionnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 mai 2006, page 5316

Réponse publiée le : 15 août 2006, page 8593